



Afin de limiter les risques et d'augmenter l'attractivité de vos marchés publics en architecture, ingénierie et professions apparentées...

**FAITES
CERTIFIER VOS
PROCÉDURES !**



Objectif recherché	Vous n'avez pas de projet et recherchez la meilleure solution	Vous avez un projet et recherchez la meilleure prestation
Forme de mise en concurrence	Concours (SIA 142) ou mandat d'études parallèles (SIA 143)	Appel d'offres
Procédure	Sur invitation, sélective, ouverte	
Type de certification	SIA 142 ou 143	OMPr
Coût	Gratuit	800.-
Délai d'obtention du rapport intermédiaire	3 semaines	1 semaine
Pour informations et transmission des documents	142@sia.ch	info@ompr.ch

Avantages

- Garantie d'une bonne appréciation de la part de l'OMPr
- Augmente l'attractivité de la procédure auprès des mandataires
- Réduit le risque de recours sur les aspects réglementaires (SIA 142, 143, 144) et légaux



Observatoire
des Marchés
Publics
Romands



OMPR p.a SIA section Vaud
Av. de Rumine 6
1005 Lausanne
info@ompr.ch
T. 021 646 34 21